

PROGRAMME DE FORMATION

Démarche RABC en blanchisserie - Lingerie (Analyse des Risques et Maîtrise de la Biocontamination)

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel du service de blanchisserie ou de lingerie en structures collectives.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les principes de la démarche RABC selon la norme EN 14065 : 2014 CEN/TC 248.

Utiliser une méthode d'analyse des dangers et identifier les points critiques.

Concevoir le dispositif de surveillance.

Etablir son système documentaire.

Programme

Les Bonnes Pratiques d'Hygiène en Blanchisserie.

Analyse des dangers :

- La méthode des 6 M :

> Milieu, matériel, main-d'oeuvre, méthode, matières et management.

> Multiplication microbienne.

> Mesures préventives.

Identification des points critiques :

- Localisation des points critiques.

Surveillance : fréquence, méthode, personne responsable.

Système documentaire RABC :

- Plan de la blanchisserie et des circuits.

- Fiches de qualité ou de suivi : locaux et matériel, personnel, linge, stockage, analyse microbiologique, transport, ...

Nettoyage et désinfection : plan de nettoyage, protocoles.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Tableaux synoptiques. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.